

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JUIN 2020**

Délibération : **2020-06- 50**
 OBJET : **CRÉATION D'EMPLOIS D'ADJOINTS D'ANIMATION POUR LE SERVICE ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**
 Nomenclature : 4.2.1

<p>En exercice : 29 Présents : 24 Pouvoirs : 5 Absents : 0 Votants : 29</p> <p>Délibération comportant : Annexe : /</p>	<p>Le vingt-neuf juin deux mille vingt à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.</p> <p>Les membres présents en séance : Alain ROYER, Catherine CADOU, Sylvie PERGELINE, Jean-Marc COLOMBAT, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Pascal LAVEANT, Yvon LERAT, Florence CABRESIN, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Jérôme AMIAUD, Béatrice MIERMONT, Benjamin VACHET, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES.</p>
---	--

Les membres ayant donnés un pouvoir :

Claude RINCE donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Marie-Thérèse BERAGNE donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Mickaël MENDES donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI.

Rapporteur : Catherine CADOU

La collectivité doit chaque année créer des emplois afin de faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants en période périscolaire (les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis avant et/ou après la sortie des classes et/ou au cours de l'interclasse du midi et les mercredis après-midi au Centre de Loisirs).

Ainsi pour l'année scolaire 2020-2021, il est nécessaire de recruter des adjoints d'animation contractuels pour l'année scolaire à compter du 31 août 2020.

Nombre de postes : 20 postes à temps non complet (dont 1 poste pour les jours d'accueil d'enfants en situation de handicap).

Le nombre de postes variera selon le nombre d'enfants inscrits, conformément aux normes réglementaires d'encadrement prévues par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Date d'effet des contrats : 31 août 2020

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

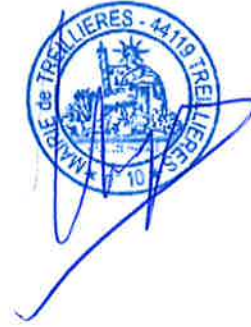
- **D'EMETTRE un avis favorable à la création de 20 postes d'adjoints d'animation à temps non complet pour l'année scolaire, à compter du 31 août 2020 ;**
- **D'AUTORISER M. le Maire à procéder aux recrutements.**

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20200629-2020-06-50-DE
 Date de télétransmission : 02/07/2020
 Date de réception préfecture : 02/07/2020

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 29 juin 2020
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20200629-2020-06-50-DE
Date de télétransmission : 02/07/2020
Date de réception préfecture : 02/07/2020